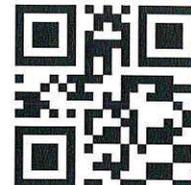


PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE MEMBRES SUPPLÉANTS 1ER TOUR

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct. L'employeur doit transmettre ce document dans les 15 jours à l'issue de l'élection en le numérisant et en le téléversant via l'outil de saisie d'une élection : www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr. Une copie du PV doit être remise à chaque syndicat ayant présenté une liste et/ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord préélectoral.



INFORMATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DÉROULÉE L'ÉLECTION

Coordonnées de l'établissement : SIRET de l'établissement : 352 098 131 00290 Raison sociale : MUTUALITE FRANCAISE PACA SSAM Adresse : 7 AV GUSTAVE V CP - ville : 06000 - NICE Personne à contacter dans l'établissement : Nom : ESPOSTO Prénom : MATTHIEU Fonction : DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES N° téléphone : 0493828894 Adresse courriel : M.ESPOSTO@LAMUT.FR	SIRET des autres établissements concernés par l'élection actuelle : Plus de 10 SIRET. Voir annexe.
---	--

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION

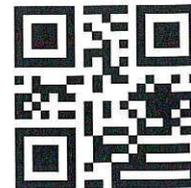
Caractéristiques de l'élection :	
S'agit-il d'une élection partielle :	NON : <input checked="" type="checkbox"/> OUI : <input type="checkbox"/>
Durée du mandat des élus :	4 années
Nombre total de collèges que comporte cette élection CSE :	2
Dates et horaires du scrutin :	
Date d'ouverture : 28/02/2023	Horaire d'ouverture : 10:00
Date de clôture : 28/02/2023	Horaire de clôture : 14:00
Informations sur l'élection précédente :	
Date du précédent scrutin :	28/01/2019
Cette élection fait-elle suite à une annulation de l'élection précédente : NON : <input checked="" type="checkbox"/> OUI : <input type="checkbox"/>	

COLLÈGE CONCERNÉ PAR LE PROCÈS-VERBAL

Numéro de convention collective (IDCC) : 2128	
CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA MUTUALITÉ	
Dénomination du collège électoral :	
Collège unique	[]
1er collège : ouvriers, employés	[X]
2ème collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs, cadres	[]
3ème collège : ingénieurs, cadres	[]
Autre collège	[]
Composition du collège électoral :	
Ouvriers	[]
Employés	[X]
Techniciens	[X]
Agents de maîtrise	[]
Ingénieurs	[]
Cadres	[]
Autres	[]
Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = 13	Nombre de listes présentées au 1er tour : L = 3

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS : PREMIER TOUR

Y a-t-il eu carence dans ce collège ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input checked="" type="checkbox"/>
Nombre d'électeurs inscrits	A = 629
Nombre de votants	B = 365
Bulletins blancs ou nuls	C = 7
Suffrages valablement exprimés (B-C)	D = 358
Quorum (A/2)	E = 629 / 2 = 314,50
Le quorum a-t-il été atteint ?	F = Oui : <input checked="" type="checkbox"/> si D est supérieur ou égal à E. Non : <input type="checkbox"/> si D est inférieur à E.
Quotient électoral (D/P)	G = 358 / 13 = 27,54



LISTES SYNDICALES

Les colonnes 1 à 3 sont renseignées même si le quorum n'est pas atteint			Les colonnes 4 à 11 ne sont pas renseignées si le quorum n'est pas atteint							
1	2	3	4	5	6	7	8			11
Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation, tel que figurant dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total=D)	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste (T)	Nombre de candidats présentés par chaque liste (N)	Moyenne des voix des chaque liste (V=T/N)	Nombre de sièges attribués à chaque liste (règle du quotient, K=V/G)	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne suivant le rapport V/K+1			Nombre d'élus par liste
							1er siège	2ème siège	3ème siège	
CFDT	CFDT	241	3133	13	241,00	8	26,78	24,10		9
CGT	CGT	88	1056	12	88,00	3	22,00	22,00		3
FO	CGT-FO	29	87	3	29,00	1				1

LISTES COMMUNES (ENTENTES SYNDICALES) PRÉSENTES AU 1ER TOUR

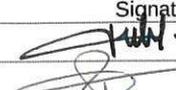
NOM de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Noms des organisations syndicales d'affiliation	Répartition des suffrages entre organisation (en %)
-------------------------	---	---	---

Aucune liste commune.

CANDIDATS

Nom des syndicats et/ou des listes communes	NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste	Sexe	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	ÉLU.E.S
CFDT	DAGNAUD ERIC	H	241	ÉLU
CFDT	CESARI-GEROLA DOMINIQUE	F	241	ÉLUE
CFDT	AMIC CYRIL	H	241	ÉLU
CFDT	NOURY AMANDINE	F	241	ÉLUE
CFDT	BENHAMOU SANDRA	F	241	ÉLUE
CFDT	COSSEVE BÉNÉDICTE	F	241	ÉLUE
CFDT	MARTIN SYLVIE	F	241	ÉLUE
CFDT	GOFFART ISABELLE	F	241	ÉLUE
CFDT	AMADÉI JOSÉPHA	F	241	ÉLUE
CFDT	CARACENA CHRYSTELLE	F	241	
CFDT	BOEUF SYLVIE	F	241	
CFDT	LE BOEDEC SYLVIE	F	241	
CFDT	WADOUX-GRISLIN NADINE	F	241	
CGT	BONNEAU FABIEN	H	88	
CGT	AJOUZ ABIR	H	88	ÉLU
CGT	VIGNE GAËLLE	F	88	ÉLUE
CGT	GUYOT MAGALI	F	88	ÉLUE
CGT	AICHOUN NADIA	F	88	
CGT	CAMPILLO PASCALINE	F	88	
CGT	DURANDO COLETTE	F	88	
CGT	COLIN BÉRANGÈRE	F	88	
CGT	MARIAUD STÉPHANIE	F	88	
CGT	RIBIERRE VALÉRIE	F	88	
CGT	SPILIADIS CHRISTIE	F	88	
CGT	MEINDER BELINDA	F	88	
FO	HUET ISABELLE	F	29	ÉLUE
FO	THOMAS DOMINIQUE	H	29	
FO	SURANO ISABELLE	F	29	

MEMBRES DU BUREAU DE VOTE (Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote)

NOM et PRÉNOM	Signature
Henri DESCHAUX-BEAUME (P)	
Fabien BONNEAU	
Isabelle HUET	